

# L'ASSOCIATION DE CHASSE

## OBJECTIF DE LA FORMATION

Président(e) de société, nouveau(e) président(e) de société, membres du bureau, cette formation est faite pour vous! Toutes les informations et obligations pour assurer efficacement vos responsabilités

## PROGRAMME

- ORGANISATION DE LA CHASSE EN FRANCE
- LES STRUCTURES DE CHASSE LOCALES
- L'ASSOCIATION « LOI 1901 » :
  - Les membres
  - Le rôle du président
  - Les statuts
  - Le règlement intérieur
  - L'assemblée générale
  - Le droit de chasse,
  - Les baux de chasse
  - Responsabilité et assurance
- DÉCOUVERTE DE VOTRE ESPACE ADHERENT SUR LE SITE INTERNET DE LA FDC81



### PUBLIC

Responsable d'association (président, bureau), nouveau président.  
Âge min : 18 ans



### LIEU

Siège de la FDC 81 à Albi et Maison des associations de Castres (Place du 1<sup>er</sup> mai à Castres)



### NOMBRE DE PLACES

15 personnes par session (10 personnes minimum)



Gratuit



### INTERVENANTS

FDC81 et assureur (Cabinet Gaillard)



### DATE

- Vendredi 20 juin 2025 (à Albi)  
de 14h à 18h
- Vendredi 19 septembre 2025 (à Castres)  
de 8h30 à 12h30

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

L'ASSOCIATION DE CHASSE



## LE CANDIDAT

**Société de chasse :** .....

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

CP : ..... Ville : .....

Date et lieu de naissance : ...../...../..... à .....

Tél : ..... Port : .....

Mail : .....

**Cochez la journée de formation souhaitée**

20 juin 2025 (à Albi)  19 septembre 2025 (à Castres)

Fait à .....

Le .....

**Signature du candidat :**

**Signature du président de la société :**

**Formulaire à retourner 1 mois avant la date de formation à :**

Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn  
Chemin du Séminaire du Roc, 81000 ALBI